

L'ORÉAL

Lancement d'une deuxième opération d'actionnariat salarié

Clichy, le 31 août 2020 - L'Oréal annonce le lancement de sa deuxième opération d'actionnariat salarié.

Cette opération sera déployée dans 57 pays et permettra d'associer plus étroitement les salariés de L'Oréal, tant en France qu'à l'étranger, au développement du Groupe.

En offrant pour la première fois en 2018 à ses collaborateurs en dehors de la France la possibilité de devenir actionnaire du Groupe en achetant des actions à des conditions privilégiées, L'Oréal a ouvert un nouveau chapitre de sa politique sociale.

À l'occasion de cette deuxième opération, **Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général de L'Oréal**, a déclaré : « Cette année, après le succès de la première opération en 2018, nous souhaitons à nouveau associer nos collaborateurs à la réussite et à la prospérité de notre Groupe. Ce deuxième Plan d'Actionnariat Salarié est une nouvelle occasion de permettre, à ceux et celles qui le souhaitent, d'accompagner le développement de l'entreprise et de participer à son projet stratégique. Ce nouveau plan réaffirme notre ambition d'unir encore plus étroitement nos collaborateurs à l'avenir de L'Oréal. »

Le prix de souscription des actions sera fixé le 14 septembre 2020. Il sera égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action L'Oréal sur le marché Euronext Paris durant les vingt jours de Bourse précédant cette décision, diminuée d'une décote de 20 %.

L'opération portera sur un nombre maximum de 500 000 actions (abondement compris).

La période de souscription s'étendra du 17 septembre au 2 octobre 2020 et le règlement-livraison de l'offre est prévu pour le 3 novembre 2020.

Les bénéficiaires auront la possibilité d'acquérir des actions L'Oréal en utilisant une formule de souscription unique dite « classique ». Ils bénéficieront d'un abondement dans les conditions décrites dans la documentation préparée à leur attention.

Les actions souscrites en direct ainsi que les parts de FCPE seront bloquées pendant une période de cinq années, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les réglementations applicables en France et dans les différents pays de déploiement de l'offre.

La demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Paris des actions L'Oréal émises dans le cadre de l'opération sera effectuée dès que possible après l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR0000120321) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

À propos de L'Oréal

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 36 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 29,87 milliards d'euros et compte 88 000 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et parapharmacies, les salons de coiffure, le travel retail, les boutiques de marque et le e-commerce.

L'Oréal s'appuie sur son excellence dans les domaines de la recherche et de l'innovation et ses 4 100 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable à l'horizon 2030, associant l'ensemble de son écosystème pour une société plus inclusive et durable.

Pour plus d'informations : <https://mediaroom.loreal.com/>

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts L'ORÉAL (standard : 01 47 56 70 00)

Actionnaires Individuels et Autorités de Marché

Christian MUNICH - Tél : 01 47 56 72 06 - christian.munich2@loreal.com

Analystes Financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN - Tél : 01 47 56 86 82 - francoise.lauvin@loreal.com

Médias

Domitille FAFIN - Tél : 01 47 56 76 71 - domitille.fafin@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).